Sciences, lettres et arts (Nouvelle version) (DEC)

Code: 700.A1

Modifié le : 2024-02-21

Ordre d'enseignement : Collégial

Type de formation : Générale

Langue d'enseignement : Français

Durée(s): 1 575,0 Heure(s)

Unité(s): 59,33

Diplôme(s): Diplôme d'études collégiales (DEC)

Clientèle(s) visée(s): Adultes

Jeunes

Objectifs

Le programme d'études Sciences, lettres et arts vise à offrir une formation diversifiée et rigoureuse comportant des composantes de formation générale et spécifique appuyées sur une variété de disciplines des sciences de la nature, des sciences humaines, des lettres et des arts. Il donne à l'élève la possibilité de faire des choix de cours qui lui permettront de poursuivre des études universitaires dans un grand nombre de programmes, sauf dans le cas d'exigences particulières d'admission (ex. : audition, présentation, portfolio, cours additionnel).

Au terme de ses études en Sciences, lettres et arts, l'élève saura :

- exploiter des connaissances disciplinaires fondamentales et des éléments de culture générale;
- traiter de divers sujets dans une perspective d'interdisciplinarité;
- utiliser des méthodes de travail et des technologies numériques adaptées aux disciplines;
- communiquer de façon claire et structurée et adopter un esprit de collaboration.

Liste des compétences

- Formation générale : 14 compétences (consulter « Commentaires sur les cours / compétences »). (0000)
- Analyser des œuvres du domaine des arts de différentes époques. (7AR1)
- Réaliser des œuvres bidimensionnelles et tridimensionnelles. (7AR2)
- Expliquer les fondements de l'organisation et de la diversité du vivant dans une perspective évolutive et écologique. (7BL1)
- Analyser des propriétés chimiques et physiques de la matière et ses transformations. (7CH1)
- Expliquer le développement de la civilisation occidentale par l'étude de ses héritages historiques, de l'Antiquité à l'Époque contemporaine. (7HS1)
- Discourir de la place et de l'importance de la littérature et de la philosophie dans la compréhension de l'expérience humaine. (7LP1)
- Analyser des problèmes issus du domaine des sciences par l'application du calcul différentiel. (7MA1)
- Analyser des problèmes issus du domaine des sciences par l'application du calcul intégral. (7MA2)
- Analyser des données et des problèmes issus du domaine des sciences par l'application de méthodes statistiques et de concepts de probabilités. (7MA3)
- Analyser des problèmes issus du domaine des sciences par l'application de concepts de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle. (7MA4)
- Analyser des situations et des phénomènes physiques en recourant aux lois et aux principes fondamentaux de la mécanique classique. (7PH1)
- Expliquer les comportements humains, les processus mentaux et l'influence réciproque du groupe et des individus. (7PS1)
- Expliquer des transformations sociales dans une perspective sociologique. (7SC1)
- Démontrer l'intégration de ses acquis en Sciences, lettres et arts. (7SLA)

Commentaires

Cours permettant l'atteinte des compétences de la composante de formation générale commune et propre :

- 4 cours en langue d'enseignement et littérature;
- 3 cours en philosophie ou "humanities";
- 2 cours en langue seconde;
- 3 cours en éducation physique;
- 2 cours complémentaires.

Admission

Conditions d'admission

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES).

Note: Un collège peut admettre sous condition un candidat à qui il manque six unités ou moins pour obtenir son DES. Le candidat devra s'engager à obtenir les unités manquantes durant sa première session d'études collégiales. Les modalités d'application de cette condition peuvent différer d'un collège à l'autre.

ou

Être titulaire d'un DEP et avoir réussi les cours suivants : langue d'enseignement et langue seconde de 5e secondaire, mathématique de 4e secondaire.

Note: Un collège peut admettre sous condition le titulaire d'un DEP à qui il manque six unités ou moins dans les trois matières supplémentaires exigées. Le candidat devra s'engager à obtenir les unités manquantes durant sa première session d'études collégiales. Les modalités d'application de cette condition d'admission peuvent différer d'un collège à l'autre.

Posséder une formation jugée équivalente par le collège.

ou

Posséder une formation et une expérience jugées suffisantes par le collège et avoir interrompu ses études à temps plein pendant une période cumulative d'au moins 24 mois.

ΕT

Avoir réussi les cours préalables ou leur équivalent.

ET

Consulter l'établissement pour connaître les autres conditions d'admission, s'il y a lieu.

Préalables

	Activité	Ordre d'ens.	Titre	Code
	Cours	Secondaire	Mathématique, séquence Technico-sciences, 5e sec.	064506
OU				
	Cours	Secondaire	Mathématique, séquence Sciences naturelles, 5e sec.	065506
OU				
	Cours	Secondaire	Chimie, 5e sec.	051504
OU				
	Cours	Secondaire	Physique, 5e sec.	053504

Établissements d'enseignement

Établissements offrant le programme

Nom	Caractéristiques spécifiques	Région
Collège Laflèche		Mauricie
Collège André-Grasset		Montréal
Collège de Bois-de-Boulogne	- Admission à l'automne seulement - Régulier	Montréal
Cégep de Jonquière	- Admission à l'automne seulement	Saguenay / Lac-Saint-Jean

Programmes apparentés

Programmes apparentés au programme de formation

Ordre d'ens.	Titre	Code
Collégial	Arts visuels (DEC)	510.A0
Collégial	Arts, lettres et communication (DEC)	500.A1
Collégial	Arts, lettres et communication et Arts visuels (double DEC)	500.13
Collégial	Arts, lettres et communication et Danse (double DEC)	500.15

Collégial	Arts, lettres et communication et Musique (double DEC)	500.11
Collégial	Arts, lettres et communications - Premières nations (DEC)	500.B1
Collégial	Baccalauréat international (Sciences de la nature) (DEC) (B.I.) (Nouvelle version)	200.Z1
Collégial	Baccalauréat international (Sciences humaines) (DEC) (B.I.) (Nouvelle version)	300.Z0
Collégial	Histoire et civilisation et Arts, lettres et communication (double DEC)	700.16
Collégial	Programme général d'arts et de sciences (Certificat)	50002C
Collégial	Sciences de la nature (DEC) (Nouvelle version)	200.B1
Collégial	Sciences de la nature et Arts visuels (double DEC)	200.13
Collégial	Sciences de la nature et Arts, lettres et communication (double DEC)	200.16
Collégial	Sciences de la nature et Danse (double DEC)	200.15
Collégial	Sciences de la nature et Musique (double DEC)	200.11
Collégial	Sciences de la nature et Sciences humaines (double DEC)	200.12
Collégial	Sciences humaines - Premières Nations (DEC)	300.B1
Collégial	Sciences humaines (DEC)	300.A1
Collégial	Sciences humaines et Arts visuels (double DEC)	300.13
Collégial	Sciences humaines et Arts, lettres et communication (double DEC)	300.16
Collégial	Sciences humaines et Danse (double DEC)	300.15
Collégial	Sciences humaines et Musique (double DEC)	300.11

Codes et classifications

Codes

Code de programme: 700.A1

Particularités de l'établissement Collège Laflèche

Modifié le : 2024-04-24

Code de formation : 700.A1
Ordre d'enseignement : Collégial
Langue d'enseignement : Français
Code de l'établissement : 260501

Particularités de l'établissement Collège André-Grasset

Modifié le : 2024-04-24

Code de formation : 700.A1

Ordre d'enseignement : Collégial

Langue d'enseignement : Français

Code de l'établissement: 749547

Structure du programme

Commentaires

Afin de connaître les critères d'admission au programme, veuillez consultez le site de l'établissement.

Particularités de l'établissement Collège de Bois-de-Boulogne

Modifié le : 2024-04-29

Code de formation : 700.A1

Ordre d'enseignement : Collégial

Langue d'enseignement : Français

Code de l'établissement : 914000

Précisions sur l'admission : Admission à l'automne seulement

Mode(s) d'enseignement : Régulier

Structure du programme

Commentaires

La qualité du dossier scolaire peut être un critère d'admission.

Particularités de l'établissement Cégep de Jonquière

Modifié le : 2024-04-29

Code de formation : 700.A1

Ordre d'enseignement : Collégial

Langue d'enseignement : Français

Code de l'établissement : 932003

Précisions sur l'admission : Admission à l'automne seulement